

 SECTION  DU PUY-DE-DOME	<h1>Comité Technique Local</h1>	 LIMINAIRE
	Du 20 Janvier 2022	
E-mail : fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr fo.ddfip63@gmail.com		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

Monsieur le Président,

Depuis de très nombreuses années, les CTL emplois dans le département se suivent et se ressemblent.

La crise sanitaire qui n'en finit pas, a remis en avant, si besoin en était, toute l'importance des services publics. En cette période de crise, la DGFIP a tenu un rôle crucial dans la continuité du service public.

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a salué en personne cette implication, qualifiant la DGFIP d'administration d'élite.

Les remerciements et éloges répétés à l'attention des personnels de la DGFIP étaient-ils annonciateurs d'un soudain intérêt vis-à-vis de notre administration qui, ne l'oublions pas a été saignée à blanc depuis plus de 10 ans avec plus de 20.745 emplois supprimés.

Dans le Puy de Dôme, 223 emplois ont été supprimés depuis 2012.

En cette année où la France fête les 400 ans de la naissance de Molière, nous nous permettons de le citer.

L'hypocrisie est un vice à la mode et tous les vices à la mode passent pour vertus.

Après de longs mois de crise, les élections présidentielles approchant, la surenchère aux suppressions de fonctionnaires est reprise de plus belle par des candidats déclarés ou potentiels.

Toujours considérés comme un coût, responsable de l'augmentation des dépenses et de la dette publique, le nombre de fonctionnaires d'Etat reste visiblement la seule variable d'ajustement. Pourtant, la période que nous vivons n'a jamais mis autant en évidence le manque criant de personnels dans les différents champs de la fonction publique.

La DGFIP aura supporté, à elle seule, sur le quinquennat qui s'achève, pratiquement 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la fonction publique d'Etat. Cette exemplarité que plus personne ne suit est absurde dans une administration aussi rentable socialement qu'économiquement.

La poursuite de cette politique finira un jour par jouer des tours au pays tout entier, aux citoyens, aux territoires, à la cohésion sociale, au consentement à l'impôt, à l'égalité et au final à la République.

Car on l'oublie trop souvent, la DGFIP, 2ème administration civile de l'Etat, souvent réduite à ses missions les plus visibles, les plus médiatisées, était une des dernières administrations du coin de la rue quand tant d'autres sont parties depuis bien longtemps.

De la facture de crèche aux successions, les agents de la DGFIP accompagnent nos concitoyens à chacune des étapes de leur vie personnelle et professionnelle. La DGFIP finance par son activité et grâce à l'engagement et la conscience professionnelle de ses agents l'ensemble des politiques publiques.

Elle constitue l'ossature financière de l'Etat. C'est sans doute pour cela qu'on lui en veut.

Ce sont ses agents qui sont exemplaires ! Et exemplaires, ils ont une nouvelle fois démontré qu'ils l'étaient en accompagnant hôpitaux et collectivités et en soutenant les secteurs économiques en difficulté dans cette crise sanitaire qui n'en finit plus.

Les agents de la DGFIP continuent de compenser, au prix de la dégradation de leurs conditions de travail et parfois même au prix de leur santé, les moyens qu'on leur refuse. Ainsi le volume des heures écrêtées et des congés non pris dépasse chaque année le volume des suppressions d'emplois ! Et ce n'est pas un problème d'organisation du travail qui est en la cause mais bien la surcharge de travail et le management par le stress !

Au jour le jour, partout sur le territoire, les agents de la DGFIP déploient des trésors d'ingéniosité et de dévouement pour continuer à exercer des missions de service public auxquelles ils sont inconditionnellement attachés. Mais ils sont désormais, dans tous les services, fatigués, démotivés et souffrent de l'absence de reconnaissance. Pour l'instant, cette douleur-là est muette, comme le sont souvent les plus sourdes, mais jusqu'à quand ?

L'affaire France Telecom et son machiavélique plan social devraient pourtant vous effrayer ou à minima vous alerter, tellement les similitudes sont grandes :

- restructurations massives
- déplacement de personnels subis
- changement de missions à marche forcée
- mal-être
- souffrance au travail...

Serez-vous les prochains Didier LOMBARD de la DGFIP ?

Les agents des finances publiques sont particulièrement attachés au service public, à ses valeurs et témoignent d'un investissement exceptionnel et d'une conscience professionnelle hors normes qui expliquent en partie le maintien de la performance mesurée par les indicateurs. Mais jusqu'à quand ? La DGFIP est bien plus qu'un réservoir à économies, elle est un service public avant tout !

L'ordre du jour appelle une remarque à propos de la fermeture des caisses en numéraire. **FO-DGFIP** rappelle que cette fermeture est due à la suppression des emplois dans notre administration. Même si selon les dires de nos chères têtes pensantes de Bercy, « la gestion du

numéraire n'apporte aucune valeur ajoutée (les agents apprécieront) et « si la DGFIP ne doit pas faire concurrence aux buralistes » selon les dires des mêmes grands cadres de notre direction, force est de constater qu'il s'agit ni plus ni moins que d'une externalisation de mission tout comme le recouvrement contentieux en SPL confié aux huissiers privés. Pour **FO-DGFIP**, le bureau de tabac n'est pas un service public.

LA DGFIP EST UN SERVICE PUBLIC AVEC DES MAJUSCULES

Pour **FO DGFIP**, les suppressions d'emplois à l'ordre du jour de ce CTL sonnent comme une véritable provocation et sont indignes au regard des attentes et des droits des citoyens. Elles sont aussi indignes au regard des agents de la DGFIP dont l'engagement et la conscience professionnelle ne suffisent plus à compenser le manque d'effectifs dans les services. Et ce n'est pas l'arrivée du nouveau service relocalisé et l'emploi « arraché » au délégué interrégional qui peuvent masquer la misère.

Pour **FO DGFIP**, il est donc inenvisageable d'être associé de quelque façon que ce soit à ces politiques de suppressions d'emploi. Elles tiennent à le faire savoir en refusant de participer à ce énième CTL de réduction des moyens humains de la DGFIP.

Les élus Force Ouvrière au CTL du Puy-de-Dôme
Titulaires : Christine PEREIRA – Cécile SORIANO -
Suppléants : Marie-Claire ORBAN- Jean-Marc LE FAY